

Un nombre important de chartes conservées dans les séries des Archives nationales et départementales sont munies d'un sceau pendant ou plaqué. L'usage du sceau connaît son apogée entre le XIIe et le XVe siècle; il constitue alors, pour tout individu et toute personne morale, le moyen juridiquement normal de s'obliger; le sceau confère à l'acte scellé authenticité, autorité, valeur exécutoire. A ce pouvoir juridique, le sceau joint une expression iconographique variable suivant la qualité du sigillant et, de ce fait, précieuse pour l'étude de la société médiévale.

Le scellement d'un acte se pratiquait par l'impression d'une matrice gravée en creux - communément appelée, elle aussi, le sceau - sur une matière malléable : rarement l'or, plus souvent, notamment dans les régions méridionales, le plomb et, la plupart du temps, la cire. Cette empreinte qu'est le sceau est donc un document fragile requérant, en raison de sa spécificité, un mode de conservation particulier. Les Archives nationales conservent au service des sceaux tous les creux, matrices et toutes les épreuves exécutés, à partir d'empreintes de cire ou sceaux originaux, dans un but de préservation et de diffusion. Ces creux et épreuves sont classés par collections identifiées par une lettre de série choisie, soit d'après l'initiale de l'auteur de l'inventaire de la collection, soit d'après l'initiale de la province dont les sceaux constituent la collection.

Un ensemble de matrices originales de sceaux et de cachets est également consultable au service des sceaux.

Les collections sigillographiques des Archives nationales, qui rassemblent environ 100 000 creux et épreuves, permettent de consulter aisément une documentation variée, riche en données historiques, sociologiques, juridiques, diplomatiques, archéologiques et esthétiques.

Pour en savoir plus :

Consulter la fiche [La recherche dans les collections sigillographiques des Archives nationales.](#)

SC / M : COLLECTIONS DE MATRICES ORIGINALES

Les Archives nationales ont constitué une collection de matrices originales comprenant actuellement 450 pièces (XIIe-XIXe s.) qu'elles ont acquises par achats ou par dons. Cette collection, qui concerne généralement la France, réunit, d'une part, des matrices de sceaux de particuliers, de chapitres, de prieurés, d'ordres religieux, de tabellionages, de bailliages, de prévôtés et de prévôts, d'autre part, des matrices de cachets. La collection est ouverte, c'est-à-dire qu'elle est susceptible d'accroissements.

Note : l'ancienne subdivision AE VI/O du cadre de classement des Archives nationales, qui regroupait dans la série AE (Musée) les plus beaux spécimens de matrices de sceaux, a été supprimée,

Entre 1926 et 1934, Julien Chappée, du Mans, fit don aux Archives nationales de 121 matrices provenant de sa collection. L'ensemble, désigné sous le nom de *collection J. Chappée*, comprend pour moitié des matrices de sceaux héraldiques de particuliers (XIIIe-xve s.), pour moitié des matrices de cachets armoriés du XIXe siècle.

COLLECTIONS DE SCEAUX ORIGINAUX

Collection Cuisinier

La *collection Ed. Cuisinier* a été donnée par ce graveur aux Archives nationales en 1900; elle comprend 364 sceaux originaux et cachets, détachés de leurs documents, et classés par pays: France (Napoléon et sa famille); Allemagne (empereurs, 1493-1804); Autriche (empereurs, archiducs, comtes, seigneurs et ecclésiastiques, 1330-1848); landgraves de Hesse et maison de Hohenzollern (XVIIe-XIXe s.); rois de Hongrie, rois de Prusse, maison de Saxe, duc de Silésie (1520-xixe s.); principautés ecclésiastiques

d'Allemagne-Autriche (xve-XvIIIe s.); duchesse de Brabant, rois de Bohême, rois d'Espagne (1355-1600).

SC/X. Collection de sceaux détachés

Sont intégrés dans cette collection les sceaux originaux des Archives nationales détachés des documents auxquels ils étaient appendus par suite d'erreurs de manipulation, mais aussi des sceaux entrés par voie extraordinaire. C'est en particulier le cas de la *collection J. Chappée* qui comporte 352 sceaux originaux (XIIIe-Xve s.), détachés des documents auxquels ils étaient appendus. Ce sont, en majorité, des sceaux héraldiques de particuliers, mais il s'y trouve aussi, notamment, les sceaux du Châtelet de Paris, de la ville de Metz, de la Maréchaussée de France.

La collection de sceaux détachés comprend aujourd'hui près de 700 pièces.

CREUX ET ÉPREUVES DES SCEAUX CONSERVÉS AUX ARCHIVES NATIONALES

Les creux et les épreuves des sceaux conservés aux Archives nationales constituent les trois collections suivantes : Depaulis; Douët d'Arcq; Supplément. L'ancienne sous-série AE IV, qui regroupait les moulages de sceaux autrefois exposés au Musée, a été supprimée.

Collection Depaulis

La collection Depaulis a été commencée en 1830 par A.-J. Depaulis pour l'École des Beaux-Arts et versée par celle-ci aux Archives nationales en 1914. Elle comprend 3 883 creux et épreuves, représentant 1848 sceaux différents.

Les numéros 1 à 1278 correspondent à des sceaux déjà conservés dans les collections de moulages des Archives nationales : Douët d'Arcq (1 à 780), Flandre (800 à 914), Artois (940 à 943), Picardie (950 à 999), Normandie (1020 à 1057), Bourgogne (1070 à 1129), Lorraine (1135 à 1145), Supplément (1150 à 1168), Champagne (1180 à 1188) et British Museum (1200 à 1278). Les autres numéros sont vacants.

Les numéros 1300 à 1848 correspondent à des sceaux qui ne sont pas conservés dans les autres collections de moulage des Archives nationales.

SC/ D. Collection Douët D'Arcq

Les sceaux conservés dans les dépôts des Archives nationales firent les premiers l'objet d'une opération de moulage systématique, entre 1842 et 1857, durant l'administration de Latronne. Les moulages ont été classés suivant un ordre thématique qui fut repris pour les collections suivantes. La lettre D lui a été affectée. Elle comprend 11840 moulages, consultables par fichier photographique.

SC/D 1 à 6024. Sceaux laïques.

1 à 190. Sceaux royaux, incluant les sceaux des souverains, des reines et des enfants de France. 458-1852.

191 à 334. Grands dignitaires de la couronne et des provinces de France : Anjou, Bourgogne, Bretagne, Champagne, Flandre, Hainaut, Ile-de-France, Normandie, Orléans, Picardie, Poitou. XIIe-XVIe s.

335 à 1114. Grands feudataires : Alsace, Anjou, Armagnac, Artois, Auvergne, Béarn, Berry, Bigorre, Bouillon, Bourbonnais, Bourgogne, Bretagne, Champagne, Comminges, Dauphiné, Flandre, Hainaut, Foix, Forez, Gascogne, Guyenne, Ile-de-France, Languedoc, Limousin, Lorraine et Barrois, Maine, Marche, Nivernais, Normandie, Orange, Orléanais, Perche, Périgord, Picardie, Poitou, Provence, Rouergue, Touraine. XIIe-XVIIIe s.

1115 à 3965. Seigneurs. XIIe-XVIe s.

3966 à 4136. Bourgeois, incluant les hommes de fief et les maires. XIIIe-XVIIe s.

4137 à 4382. Paysans. XIIIe-XIVe s.

4383 à 5073. Cours et tribunaux, incluant les parlements et leur personnel, le Châtelet et son personnel, les juridictions extraordinaires, les chancelleries aux contrats, les bailliages et sénéchaussées, les prévôts, les vigueries, les vicomtés, les châtellenies et les tabellionages. XIIIe-XVIIIe s.

5074 à 5439. Offices : baillis et sénéchaux, prévôts, officiers de justice, guerre et finances, XIIe-XVIIe s.

5440 à 5855. Villes : Alsace, Angoumois, Anjou, Aunis, Auvergne, Béarn, Berry, Bourbonnais, Bourgogne, Bresse, Bretagne, Champagne, Comtat Venaissin, Flandre et Artois, Foix, Franche-Comté, Gascogne, Guyenne, Ile-de-France, Languedoc, Limousin, Lorraine et Trois-Évêchés, Lyonnais, Nivernais, Normandie, Orléanais, Périgord, Picardie, Poitou, Provence, Quercy, Rouergue. XIIe - XVIIIe s.

5856 à 5920. Métiers et professions. XIIIe-XVIIIe s.

5921 à 6024. Sceaux divers de particuliers, d'établissements et d'associations. XIIIe-XVIIIe s.

D 6025 à 8127

Sceaux ecclésiastiques : clergé séculier.

6025 à 6117. Papes. XIIe-XVIIIe s.

6118 à 6283. Cardinaux, clergé romain, patriarches. XIIe-XVIIIe s.

6284 à 7085. Archevêques et évêques, incluant les officialités, les officiaux et les officiers diocésains. XIe-XVIIIe s.

7086 à 7831. Chapitres, XIIe-XVIIIe s.; dignités et offices capitulaires, XIIe-XIVe s. ; chanoines, XIVe-XVIe s.

7832 à 8009. Paroisses et administration paroissiale. XIIIe-XVIIIe s.

8010 à 8127. Universités et personnel universitaire. XIIe-XVIIe s.

SC/D 8128 à 9994.

Sceaux ecclésiastiques : clergé régulier.

8128 à 9373. Abbayes, XIIe-XVIe s.; abbés et abbesses, XIIe-XVIe s.; offices claustraux, XVIe-XVe s.

9374 à 9653. Prieurés, prieurs et prieures, offices claustraux. XIIIe-XVIe s.

9654 à 9857. Couvents et ordres religieux. XIIIe – XVIIIe s.

9858 à 9955. Ordres militaires. XIIe – XIXe s.

9956 à 9994. Hôpitaux et maladreries. XIIIe-XVe s.

SC/D 9995 à 11840.

Sceaux étrangers. XIIe-XVIIIe s.

Angleterre et Écosse, Belgique, Hollande, Allemagne, Autriche, Bade, Bavière, Brunswick, Hesse, Mayence, Nassau, Prusse, Saxe, Wurtemberg, Bohême, Hongrie, Pologne, Danemark, Suède, Norvège, Espagne, Navarre, Portugal, Suisse, Sardaigne, Piémont et Savoie, Lombardie, Toscane, États romains, royaume des Deux-Siciles, Chypre et Jérusalem, Byzance et Orient.

SC/ S. Collection Supplément

La collection Supplément a été commencée à la fin du siècle dernier dans le but de répertorier les sceaux des Archives nationales qui auraient échappé à Douët d'Arcq. De nos jours, elle demeure une collection « ouverte », capable d'intégrer tout moulage de sceau nouvellement reçu. De ce fait, elle est tenue comme une série d'entrée et ne fait pas l'objet d'un classement systématique.

SC/S 1 à 7500. Moulages de sceaux concernant la France et l'étranger, et toutes les catégories d'individus, de personnes morales et d'administrations. XIIe-XVIIIe s.

CREUX ET ÉPREUVES DES SCEAUX CONSERVÉS DANS LES DÉPÔTS D'ARCHIVES ET ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX

Le moulage systématique des sceaux par dépôts, tel qu'il avait été entrepris pour les Archives nationales, fut poursuivi pour les Archives départementales. Toutefois les dépôts départementaux furent regroupés par régions; chacune de ces collections est organisée suivant le plan adopté par Douët d'Arcq; aussi ne feront-elles pas l'objet d'une analyse aussi précise. Ces collections, qui sont conservées aux Archives nationales, sont les suivantes :

SC/ A. Artois.

SC/ B. Bourgogne.

SC/ C. Champagne.

SC/E. Poitou.

SC/ F. Flandre.

SC/G. Berry.

SC/ N. Normandie.

SC/ P. Picardie.

SC/R. Rouergue.

Collection Roserot.

On trouve également des moulages de sceaux des archives départementales dans les collections Supplément et Depaulis (voir ci-dessus).

SC/ A. Artois.

SC/ A 1 à 2942. Moulages des sceaux d'Artois, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières du département du Pas-de-Calais.

Consultables par fichier photographique.

1 à 6. Souverains : France, Allemagne, Espagne. XIIIe-XVIe s.

7 à 14. Grands dignitaires. XIIIe-XVIe s.

15 à 99. Grands feudataires, avoués et vidames : Artois, Autriche, Boulogne, Bourgogne, Dammartin, Eu, Flandre, Guînes, Hainaut, Ligny, Lothier et Brabant, Montbéliard, Namur, Saint-Pol, Savoie, Vianen, Viennois, XIIe-XVe s; dignitaires des grands feudataires : Artois, Boulogne, Bourgogne, Flandre, XIIIe-XVe s.

100 à 713. Seigneurs. XIIe-XVIIe s.

714 à 1015. Hommes de fief. XIVE-XVe s.

1016 à 1333. Villes et administrations municipales, bourgeois et métiers. XIIIe-XVIIIe s.

1334 à 1387. Cours et tribunaux, incluant les conseillers du roi et du comte d'Artois, les bailliages et sénéchaussées, les prévôtés. XIIIe-XVIIIe s.

1388 à 2285. Offices, incluant les officiers de l'hôtel des comtes d'Artois. XIIIe-XVIe s.

2286 à 2900. Sceaux ecclésiastiques, incluant les cardinaux, XIIe-XVIe s.; les archevêques et évêques, XIIe-XVIIIe s.; les chapitres, XIIe-XVe s.; les paroisses, XIIIe-XVIIIe s.; les universités, XIIIe-XIVe s.; les abbayes, abbés et abbesses, XIIe-XVIIIe s.; les prieurés, XIIIe-XIVe s.; les couvents et ordres religieux, XIIIe-XVIIe s.; les ordres militaires, XIIIe-XVe s.; les hôpitaux, maladreries et confréries, XIIIe-XVe s.

2901 à 2942. Sceaux divers et inconnus de personnes. XIIIe-XVIe s.

SC/ B. Bourgogne

SC/B 1 à 1610.

Moulages des sceaux de Bourgogne, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne.

1 à 27. Souverains : France, Allemagne, Navarre, Orient, Deux-Siciles, Hongrie. IXe-XVe s.

28 à 35. Grands dignitaires de la couronne. XIIIe-XVIe s.

36 à 143. Ducs, comtes et vicomtes : Autriche, Auxerre, Auxonne, Bar, Bar-sur-Seine, Berry, Bourgogne et Franche-Comté, Chalon, Champagne, Évreux, Flandre, Joigny, Lorraine, Mâcon, Marche, Montbéliard, Neufchâtel, Nevers, Perche, Romont, Saarwerden et Moers, Savoie, Suffolk, Ulster, Urges, Vaudémont, Vesous, Viennois. XIIe-XVIe s.

144 à 160. Grands dignitaires de Bourgogne et de Champagne. XIIe-XVe s.

161 à 535. Seigneurs. XIIe-XVIe s.

536 à 560. Villes, maires et bourgeois, XIIIe-XIVe s.; métiers et professions, XIVE-XVIe s.

561 à 868. Cours et juridictions, XIIIe-XVIIIe s.; offices, XIIIe-XVe s.

869 à 1567. Sceaux ecclésiastiques : cardinaux et clergé romain, XIVE-XVIe s.; archevêques et évêques, officialités, officiaux, vicaires généraux, archidiacres, XIIe-XVIIIe s.; chapitres et juridictions, XIVE-XVIe s.; dignités et offices capitulaires, XIIIe-XVIe s.; paroisses, églises et chapelles, XIIIe-XIVe s.; universités et collèges, XIIIe-XVIIIe s.; abbayes, abbés et abbesses, offices claustraux et juridictions d'abbayes, XIIe-XVIe s.; prieurés, XIIIe-XVe s.; ordres religieux et militaires, XIIIe-XVIe s.; maladreries et confréries, XIIIe-XVIIe s.

1568 à 1610. Sceaux divers et inconnus de personnes. XIIe-XVe s.

SC/ C. Champagne

Moulages des sceaux de la Champagne, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne.

Cette collection n'est pas définitivement classée. Comme dans le cas des collections précédentes, cet ensemble comprend des sceaux laïques et ecclésiastiques, concernant toutes les catégories d'individus, d'établissements et de dignités mentionnés précédemment.

Collection Roserot

Cette collection est composée de 821 empreintes prises sur les sceaux originaux des Archives de l'Aube et cédées en 1919 aux Archives nationales; elle fait, par conséquent, double emploi avec partie de la collection précédente.

SC/ E. Poitou

E 1 à 1696. Moulages des sceaux de Poitou (limites des diocèses de Poitiers, Luçon et Maillezais) antérieurs à 1515.

La collection, entreprise à l'initiative de François Eygun, est classée selon l'ordre systématique de Douët d'Arcq.

1 à 738. Comtes de Poitou, XIIe-XVe s.; seigneurs, XIIe-XVe S.

739 à 767. Villes, maires et bourgeois de Poitiers, artisans. XIVe-XVe s.

768 à 981. Sceaux aux contrats. XIVe-XVIe s.

982 à 1191. Offices. XIIIe-XVIe s.

1192 à 1429. Clergé séculier, incluant évêques de Luçon, Maillezais et Poitiers, XIIe-XVIe s.; officialités desdits évêchés, XIIIe-XVIe s.; chapitres, dignités et offices capitulaires, XIIIe-XVIe s.; paroisses, XIIe-XVIe s.; université de Poitiers, XVe s.

1430 à 1678. Clergé régulier, incluant abbayes, abbés et abbesses, prieurés, ordres religieux et militaires, établissements charitables. XIIe-XVe s.

1679 à 1696. Sceaux divers et non identifiés de personnes. XIIIe-XVe s.

SC/ F. Flandre

SC/F 1 à 7689. Moulages des sceaux de Flandre, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières du département du Nord.

Consultables par fichier photographique.

1 à 48. Souverains : France, Angleterre, Écosse, Allemagne, Espagne et Pays-Bas, Navarre, Portugal, Vénétie, Sicile, Orient. Xe-XVIIIe s.

49 à 74. Grands dignitaires : France, Angleterre, Allemagne, Espagne, Savoie. XIIIe-XVIe.

75 à 391. Grands feudataires et leurs dignitaires, avoués et vidames : Angus, Artois, Autriche, Bade, Bar, Bentheim, Blois, Bourgogne et Franche-Comté, Braine, Bretagne, Catzenellenbogen, Chimay, Chiny, Clèves, Douglas, Dreux, Egmont, Fauquembergue, Flandre, Gueldre, Hainaut, Hollande, Huntle, Joigny, Juliers, Looz, Lorraine, Lothier et Brabant, Luxembourg, Marck, Meaux, Mons, Murray, Namur, Nassau, Orange, Orchade, Orléans, Rhin, Pembroke, Penthièvre, Ponthieu, Renty, le Roeulx, Saint-Pol, Salm,

Saarwerden, Saxe, Soissons, Sponheim, Stolberg, Touraine, Vendômois, Vianen, Viennois, Zélande. XIe-XVIIe s.

392 à 1838. Seigneurs. XIIe-XVIIe s.

1839 à 3837. Hommes de fiefs. XIIIe-XVIIe s.

3838 à 4718. Villes, administrations municipales, bourgeois. XIIe-XVIIIe s.

4719 à 4857. Corporations de Bruges, Courtrai, Dal et Trêves, Xve-XVIIIe s.; métiers et professions, XIVe-XVIe s.

4858 à 5734. Cours et tribunaux, offices. XIIIe-XVIIIe s.

5735 à 5788. Papes, cardinaux et clergé romain. XIIIe-XVIIIe s.

5789 à 6020. Archevêques et évêques, officialités, officiaux. XIe-XIXe s.

6021 à 6474. Chapitres, dignités et offices capitulaires, chanoines. XIIe-XVIIIe s.

6475 à 6629. Paroisses, églises, curés, chapelains, prêtres. XIIIe-XVIe s.

6630 à 6699. Universités. XIIIe-XVIIIe s.

6700 à 7428. Abbayes, abbés et abbesses, prieurés et prévôtés, XIIe-XVIIIe s.

7429 à 7536. Couvents et ordres religieux. XIIIe-XVIIIe s.

7537 à 7585. Ordres militaires, hôpitaux, maladreries, confréries. XIIe-XVIIe s.

7586 à 7689. Sceaux divers et inconnus de personnes. XIIe-XVIIe s.

SC/ G. Berry

G 1 à 793.

Moulages des sceaux de Berry (ancien diocèse de Bourges tel qu'il subsistait en 1789) antérieurs à 1515.

La collection, constituée par René Gandilhon, est classée selon l'ordre systématique de Douët d'Arcq.

1 à 306. Ducs de Berry et leurs grands dignitaires, XIVe-XVe s.; seigneurs, XIIIe-XVIe s.

307 à 324. Villes, élus, bourgeois, hommes de fiefs, XIVe-XVe s.; monnayeurs de Vierzon, XIVe s.

325 à 495. Cours et juridictions, XIIIe-XVe s.; offices (dont ceux de la cour de Berry), XIIIe-XVe s.

496 à 670. Clergé séculier, incluant archevêques de Bourges, XIe-XVIe s.; officialité diocésaine et archidiacons, XIIIe-XVIe s.; chapitres, dignités et offices capitulaires, XIIIe-XVIe s.; paroisses, XIIIe-XVe s.; université de Bourges, XIVe-XVIe s.

671 à 791. Abbayes, abbés et abbesses, prieurés, ordres religieux. XIIe-XVIe s.

792 et 793. Sceaux-matrices douteux. XIe-XVIe s.

SC/ N. Normandie

SC/ N 1 à 3187.

Moulages des sceaux de Normandie, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime.

1 à 5. Souverains : France et Allemagne. XIIe-XVIIIe s.

6 à 17. Grands dignitaires : France, Angleterre et Normandie. XIIe-XVIIIe s.

18 à 59. Grands feudataires et leurs dignitaires : Alençon, Anjou, Arundel, Autriche, Bar, Beaumont, Bourgogne, Bretagne, Buckingham, Châtellerauld, Clermont-en-Beauvaisis, Dammartin, Eu, la Garenne, Hainaut, Harcourt, Mantes, Meulan, Modène, Mortain, Orléans, Perche, Ponthieu, Soissons, Thuringe, Vexin, Winchester. XIIe-XVIIe s.

60 à 603. Seigneurs. XIIe-XVIIe s.

604 à 1630. Hommes de fief, hommes francs, paysans, vasseurs. XIIe-XIVe s.

1631 à 1728. Villes, XIIe-XVIIIe s.; bourgeois, XIIIe-XIVe s.; métiers et professions, XIIIe-XIVe s.

1729 à 2152. Cours et tribunaux, XIIIe-XVIIIe s.; offices, XIIIe-XVIIe s.; sociétés et associations, dont sceaux des francs-maçons de Carcassonne et de Caudebec, XVIIIe-XIXe s.

2153 à 3138. Sceaux ecclésiastiques : cardinaux et clergé romain, XIVe-XVIIIe s.; archevêques et évêques, XIIe-XVIIIe s.; officialités, chapitres, dignités et offices capitulaires, chanoines, XIIe-XVIIIe s.; paroisses et administrations paroissiales, XIIIe-XVe s.; prêtres, XIIIe-XIVe s.; universités, abbayes, abbés et abbesses, prieurés, XIIe-XVIIIe s.; couvents et ordres religieux, XIIIe-XVIIIe s.; ordres militaires, XIIIe-XVIIIe s.; hôpitaux, maladreries et confréries, XIIIe-XVIIe s.

3139 à 3187. Sceaux divers et inconnus de personnes. XIIIe-XVIe s.

SC/ P. Picardie

P 1 à 1533.

Moulages des sceaux de Picardie, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

Consultables par fichier photographique.

1 à 3. Sceaux des doges de Venise et des rois de Naples. XIVe-XVIe s.

4 à 8. Grands dignitaires du roi de France. XIVe-XVe s.

9 à 74. Grands feudataires et leurs dignitaires : Blois, Boulogne, Bourgogne, Clermont-en-Beauvaisis, Dammartin, Joigny, Lancastre, Lorraine, Meaux, Montpensier, Ponthieu, Pont-Rémy, Roucy, Saint-Pol, Soissons, Vermandois. XIIe-XVIe s.

75 à 683. Seigneurs. XIIe-XVe s.

684 à 730. Hommes de fiefs. XIIIe-XVIe s.

731 à 796. Villes, maires, échevins, bourgeois, XIIIe-XVIIIe s.; métiers, XIIIe-XVIIIe s.

797 à 1048. Cours et tribunaux, XIIIe-XVIIIe s.; offices, XIIIe-XVIIe s.

1049 à 1056. Papes et cardinaux. XIVe-XVIIIe s.

1057 à 1291. Archevêques et évêques, officialités, Xe-XVIIIe s.; dignités et offices capitulaires, chanoines, chapitres, paroisses et administration paroissiale, XIIe-XVIIIe s.

1292 à 1302. Universités. XIIIe-XVIIIe s.

1303 à 1500. Abbayes, abbés et abbesses, prieurés, XIIe-XVIIIe s.; couvents et ordres religieux, XIVe-XVIIIe s.; ordres militaires, XIIIe-XIVe s.; hôpitaux et maladreries, XIVe-XVIIIe s.

1501 à 1533. Sceaux divers et inconnus de personnes. XIIIe-XVIIe s.

CREUX ET ÉPREUVES DE SCEAUX CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les collections de manuscrits de la Bibliothèque nationale contenant des documents scellés ont également fait, dans certains cas, l'objet d'une opération systématique de moulages des sceaux. Trois collections de moulages ont été ainsi formées, qui sont conservées au service des sceaux des Archives nationales. Le plan de classement qui a présidé à leur organisation ne reprend pas l'ordre systématique de Douët d'Arcq.

SC/ CL. Clairambault

SC/CL 1 à 9709. Collection Clairambault.

Moulages des sceaux des « Titres scellés », registres acquis de Clairambault par l'ordre du Saint-Esprit et conservés actuellement à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits). La série des « Titres scellés » comprend trois groupes principaux : la guerre de Cent ans, l'occupation de la Normandie par les Anglais, les compagnies d'ordonnance.

Dans le cadre de cette collection, tous les moulages sont classés par ordre alphabétique strict des noms de personnes. Les sceaux personnels, les sceaux des officiers royaux, des officiers de guerre, de justice, des monnaies, des souverains et du personnel de leur hôtel composent presque exclusivement cette collection et concernent les régions et pays suivants : Angoumois, Anjou, Artois, Auvergne, Berry, Bourbonnais, Bourgogne, Brabant, Bretagne, Champagne, Dauphiné, Écosse, Flandre et Hainaut, Gascogne et Guyenne, Ile-de-France, Languedoc, Limousin, Lorraine, Lyonnais, Maine, Marche, Nivernais, Normandie, Orléanais, Picardie, Poitou, Saintonge, Aunis, Touraine.

SC/ L. Lorraine

SC/ L 1 à 1595 Collection Lorraine.

Moulages de sceaux relatifs, notamment, à la Normandie, recueillis dans divers fonds de manuscrits de la Bibliothèque nationale, et en particulier dans la collection Lorraine.

Le classement de cette collection de moulages ne relève ni de l'ordre alphabétique, ni de l'ordre méthodique. Les moulages ont reçu un numéro d'entrée qui n'a jamais été modifié.

La collection comporte des sceaux des rois de France, de seigneurs, de paysans, de juridictions, de villes, de bourgeois, d'offices et d'officiers, de papes, d'archevêques et d'évêques, d'abbayes, d'abbés et d'abbeses, d'universités, VIIIe-XVIIe s. Les régions et villes concernées sont : Alsace, Bar, Blois, Bourgogne, Bretagne, Dammartin, Flandre, Forez, Lorraine, Maine, Meulan, Nevers, Normandie, Orange, Orléans, Rethel, Salm; parmi les pays étrangers, figurent l'Allemagne, l'Autriche, la Bavière, Deux-Ponts.

SC/ PO. Pièces originales

SC/PO 1 à 11500. Pièces originales.

Moulages d'une partie des sceaux de la collection dite « des Pièces originales du Cabinet des titres » de la Bibliothèque nationale (actuellement 6 000 moulages environ sur les 11 699 sceaux répertoriés). La collection de moulages a repris le nom de Pièces originales.

Comme pour la collection Clairambault, les moulages sont classés par ordre alphabétique strict des noms de personnes. Ils concernent toutes les provinces de France et toutes les contrées d'Europe.

Du fait que les documents scellés, rassemblés sous le titre de Pièces originales, sont composés de dossiers généalogiques, les sceaux moulés sont des sceaux personnels, en majorité héraldiques, XIIIe-XVIe s.

CREUX ET ÉPREUVES DE SCEAUX RÉUNIS SUIVANT UN THÈME PRÉCIS

U. Universités

SC/ U 1 à 204. Universités.

Moulages des sceaux des universités de France : universités, fonctions universitaires, facultés, nations et groupements d'étudiants, à l'exclusion des sceaux personnels. XIIIe-XVIII^e s.

ÉPREUVES DE SCEAUX CONSERVÉS À L'ÉTRANGER

Les Archives nationales conservent 220 épreuves de sceaux choisis parmi ceux que conservent les Archives de la ville d'Utrecht. Ils concernent les particuliers, les villes, les corporations, les ecclésiastiques séculiers et réguliers, du XIIIe au XVIe siècle.